

bonne figure auprès des grandioses manifestations religieuses qui se sont produites, ces dernières années, à Cologne, à Londres et ailleurs. Après s'être édifié au spectacle consolant de ces hommages d'adoration et d'amour envers le T.-S. Sacrement, qui se sont déroulés dans d'autres grandes villes du monde, le Canada, à son tour, va contribuer à l'édition générale, par la manifestation publique de son grand esprit chrétien, de son ardente foi catholique, et de son intense amour envers le divin Sacrement de nos autels....

Assurément ce sera un spectacle grandiose auquel tous désiraient personnellement assister. Il y aura sans doute des facilités spéciales accordées par les grandes compagnies de chemins de fer, pour permettre à un grand nombre de nos fidèles d'aller prendre part à ces fêtes sans faire des dépenses excessives. Nous les exhortons fortement à profiter de cette occasion vraiment unique d'assister à un Congrès Eucharistique International.

Toutefois, ces heureux pèlerins ne pourront être qu'une faible minorité de nos populations catholiques de l'Ouest. Voilà pourquoi il faut aviser à ce que ceux qui seront privés de cette consolation puissent s'associer, au moins de loin, à ces grandes manifestations religieuses, et en conséquence, Nous avons décidé de prendre les dispositions suivantes :

1. A partir de la réception de cette Lettre Pastorale, jusqu'à la fin du mois de septembre, les prêtres réciteront à la Ste Messe, toutes les fois que les Rubriques le permettent, l'oraison du T.-S. Sacrement, à la place de l'oraison de St Albert.

2. Nous recommandons aux prêtres, de revenir souvent, dans leurs sermons et instructions, sur le sujet de la dévotion envers la T. Sainte Eucharistie, et de recommander à leurs fidèles, la pratique encore plus fréquente des visites au T.-S. Sacrement et de la Ste Communion.

3. Pendant les cinq jours du Congrès c'est-à-dire du 7 au 11 septembre, inclusivement, Nous autorisons la Bénédiction du T.-S. Sacrement, à l'heure la plus convenable de la journée, soit le matin après la Ste Messe, soit dans la soirée. On rendra les bénédic-tions aussi solennelles que possible et on n'y chantera que des morceaux en l'honneur du T.-S. Sacrement et de la Ste Vierge.

4. Le dernier jour, 11 septembre, dans tous les endroits où la chose sera possible le T.-S. Sacrement demeurera exposé toute la journée, depuis la messe du matin, jusqu'à l'office du soir. Là où on pourra le faire, il serait convenable de tirer un feu d'artifice à